

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T00927
Adresse du site	35, rue Fessart	Hauteur	R+10 (33.28m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris - CAS/CHRS PAULINE ROLAND	Destination	habitation
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur deux azimuts ; SFR et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	02/06/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/06/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	02/08/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 20° et 270°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m des antennes (skydome et fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 20° < 3V/m - 270° < 3V/m 5G (3500): 20° < 3V/m - 270° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	33.95m(20°) 36.15m (270°) pour les antennes à faisceau fixe 36.55m (20°) 36.75m (270°) pour celles à faisceau orientable		

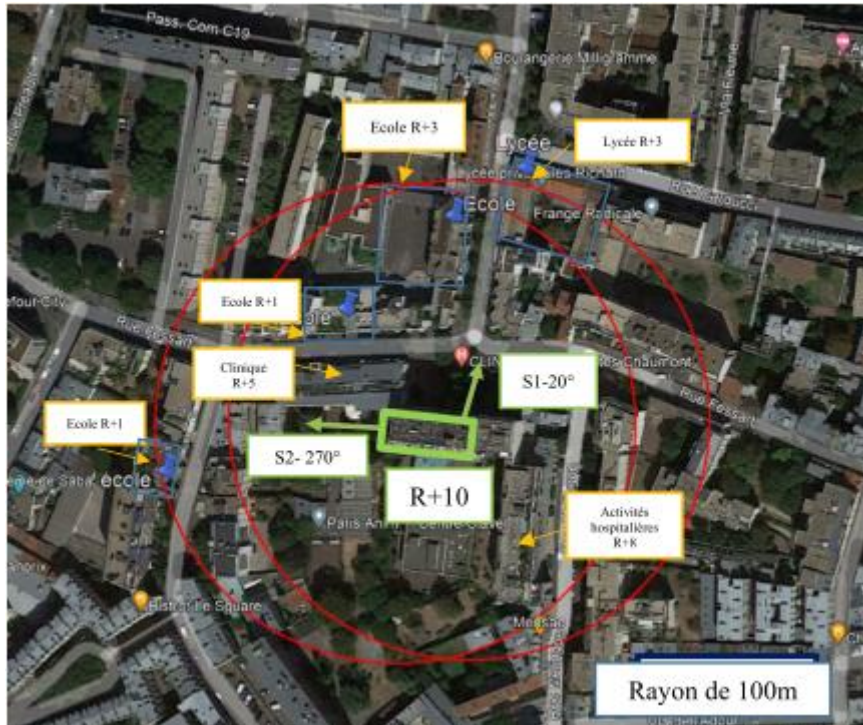
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes à faisceaux fixes et 2 antennes à faisceaux orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École élémentaire publique Alouettes	5 Rue des Alouettes, 75019 Paris	R+3	NON	65m	Inférieur 1V/m
École maternelle publique Fessart	36 Rue Fessart, 75019 Paris	R+1	NON	48m	Inférieur 1V/m
Lycée privé Jules Richard	21 Rue Carducci, 75019 Paris	R+3	Oui	100m	Inférieur 1V/m
École polyvalente privée Saint-Jean-Baptiste de Belleville	31 Rue Clavel, 75019 Paris	R+1	NON	95m	Inférieur 1V/m
Clinique des Buttes Chaumont	39 Rue Fessart, 75019 Paris	R+5	NON	1m	Inférieur 1V/m
Activités Hospitalières	25 Rue Melingue, 75019 Paris	R+8	NON	70m	Inférieur 1V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



PAS DE VIS-À-VIS DANS LES 25M

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 35 RUE FESSART 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

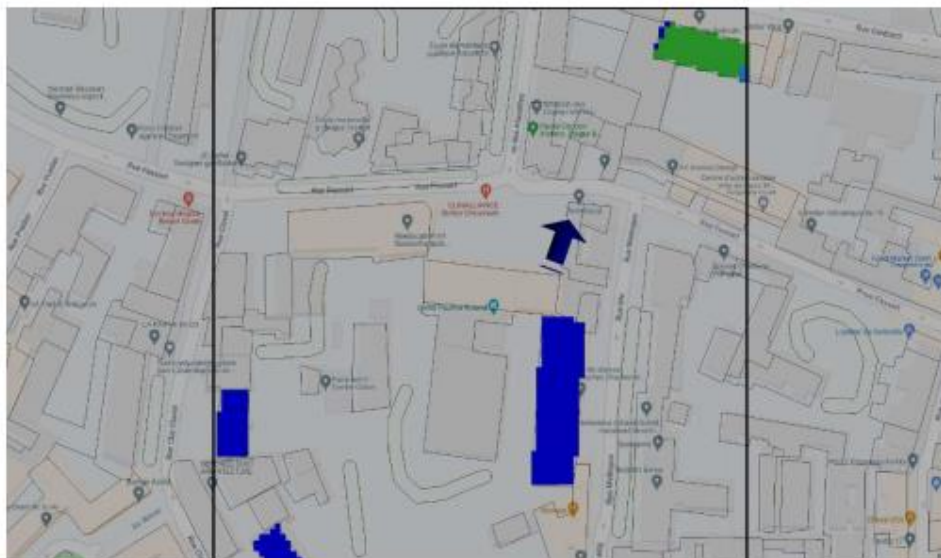
	Azimet 20°	Azimet 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimet 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 35 RUE FESSART 75019 PARIS-19E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

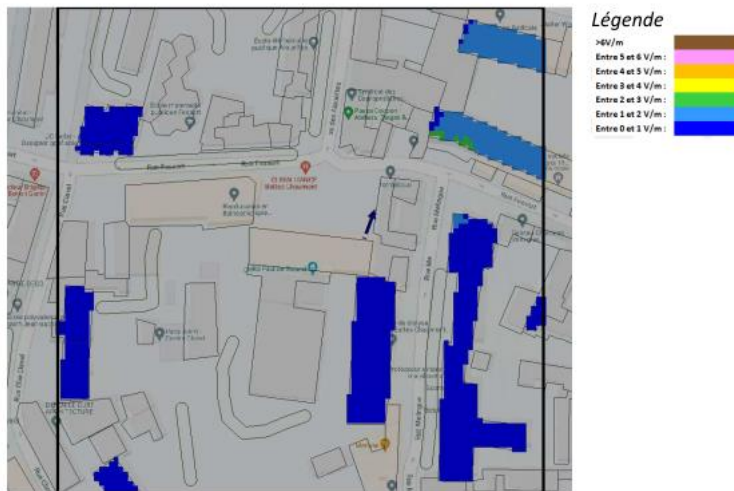
	Azimut 20°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 1 - 20° :



Azimut 2- 270° :

